

UTILISER UNE APPROCHE PARTICIPATIVE POUR PARVENIR À DES MOYENS DE SUBSISTANCE DURABLES, À LA JUSTICE SOCIALE, À L'ÉGALITÉ DE GENRE ET À L'INCLUSION EN TANZANIE

Contenu

Cette pratique vise à partager l'importance et l'efficacité de l'utilisation d'une approche participative pour promouvoir et protéger durablement les droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. Elle propose un processus étape par étape pour donner aux individus et aux organisations les moyens d'élaborer des actions stratégiques de transformation sociale. En intégrant une approche participative dans l'éducation aux droits humains et les efforts de plaidoyer, les individus, les organisations et les communautés peuvent travailler ensemble pour atteindre des moyens de subsistance durables, la justice sociale, l'égalité de genre et l'inclusion pour tous les membres de la société.

Public(s) cible(s)

Cette bonne pratique s'adresse aux éducatrices.teurs aux droits humains, tels que les responsables de projets, les facilitatrices.teurs et les OSC qui conçoivent, planifient et mettent en œuvre des activités visant à promouvoir les droits humains, l'égalité de genre et l'autonomisation économique. Cela inclut :

- Les éducatrices.teurs aux droits humains qui remettent en question les normes, pratiques et croyances socioculturelles existantes.
- Les éducatrices.teurs aux droits humains qui souhaitent améliorer leur collaboration avec les autres.
- Les éducatrices.teurs aux droits humains qui souhaitent impliquer les parties prenantes d'un projet et les encourager à s'approprier les activités de celui-ci.
- Les éducatrices.teurs aux droits humains qui cherchent à acquérir de nouvelles expériences, compétences et confiance pour assumer leurs responsabilités tout en reconnaissant les obstacles et les opportunités.



Contexte et problème

Une approche participative de l'éducation aux droits humains est un processus d'autonomisation qui favorise une expérience d'apprentissage plus holistique, inclusive et efficace, permettant aux individus de devenir des agent.e.s actives et actifs du changement dans la promotion et la protection des droits humains.

L'intégration d'une approche participative est cruciale pour obtenir un impact durable dans la promotion et la protection des droits des femmes, des enfants, des personnes handicapées et d'autres groupes marginalisés. Il s'agit d'une approche éducative et holistique qui permet aux participant.e.s de partager leurs expériences et leurs convictions. Elle les encourage à analyser et à agir sur la base de leurs connaissances et de leurs expériences. Elle renforce la pensée critique, l'estime de soi et la capacité à travailler en collaboration avec les autres. Il ne s'agit pas seulement d'une participation active, mais aussi d'encourager les participant.e.s à analyser leurs expériences et à remettre en question les relations de pouvoir existantes.

Auparavant, TUSONGE utilisait une approche de « modèle expert » dans la programmation, n'engageant pas les communautés dans une réflexion participative et des discussions de groupe. Cette approche mettait l'accent sur la personne facilitatrice et laissait peu de place à la contribution des participant.e.s. Les bénéficiaires de TUSONGE n'étaient pas pleinement impliqués dans le processus de planification de la programmation. Au cours de la mise en œuvre, certaines voix marginalisées ont été exclues (par exemple, les personnes vivant avec le VIH/sida, les personnes âgées, les jeunes). Il en a résulté des résultats médiocres et une appropriation et une durabilité minimales du programme. Les problèmes de la communauté ont été mal compris car les groupes marginalisés n'ont pas eu l'occasion d'exprimer leurs idées ou leurs préoccupations. L'utilisation de l'approche participative a permis de minimiser les conflits et d'accroître l'engagement des membres de la communauté et des responsables à jouer un rôle actif et significatif au sein de leurs communautés.

TUSONGE a constaté une transformation des comportements, des compétences et de la confiance parmi ses employés, qui ont continuellement intégré une approche participative dans les programmes et les activités de TUSONGE. L'approche participative a inclus les membres de la communauté et les allié.e.s dans la planification et la mise en œuvre des activités communautaires. Il y a eu une amélioration des mécanismes de suivi et d'évaluation menés par les communautés pour mesurer les progrès des interventions du programme. TUSONGE estime que cette approche permettra d'obtenir un changement social plus efficace et plus durable.



Description des bonnes pratiques

Les lignes directrices ci-dessous sont des exemples de la manière dont les éducateurs aux droits humains peuvent appliquer une approche participative pour promouvoir la justice sociale, l'égalité de genre, l'inclusion et les moyens de subsistance durables au sein de leurs communautés. Elles sont basées sur l'expérience de TUSONGE en matière d'application d'une approche participative dans l'ensemble de ses programmes.

1 Réalisation d'une évaluation des besoins

Une évaluation des besoins est une activité globale qui identifie les besoins, les forces, les ressources et les priorités de la communauté. TUSONGE identifie et forme les membres de la communauté qui mènent les enquêtes, les entretiens, les discussions de groupe et effectuent l'analyse des données pour l'établissement des rapports. Le partage des résultats est effectué par les membres de la communauté, ce qui permet d'améliorer leurs compétences et de renforcer leur engagement et leur appropriation d'un projet ou d'une activité.

En revanche, lorsque l'évaluation est réalisée de manière non participative, les principales parties prenantes d'un projet ou d'une activité ne sont pas impliquées dans l'organisation, la prise de décision ou la coordination de l'évaluation des besoins. Elles peuvent être informées des résultats une fois l'évaluation terminée, mais elles ne peuvent pas jouer un rôle clé dans le processus.

2 Renforcement des capacités

Le renforcement des capacités par la formation a permis aux membres des communautés en Tanzanie d'acquérir des connaissances et des compétences leur permettant d'agir au sein de leurs communautés respectives. Les sessions de renforcement des capacités offrent des connaissances et des compétences en matière de droits humains, d'égalité de genre, d'autonomisation économique et de leadership. Elles permettent aux membres de la communauté de planifier et de mettre en œuvre des actions axées sur les résultats. Les supports de formation sont contextualisés et adaptés à la langue locale et au contexte culturel de la communauté. Cela garantit l'accessibilité et la durabilité de l'initiative. Les sessions utilisent des techniques et des stratégies participatives telles que le brainstorming, le tableau à feuilles mobiles, les discussions de groupe et les stimulants afin d'impliquer activement un ensemble diversifié de voix.

Le personnel de TUSONGE est également formé à l'interne. Les sessions internes de renforcement des capacités sont menées par le personnel sur une base hebdomadaire. C'est l'occasion d'affiner les compétences de l'organisation dans des domaines thématiques clés liés aux valeurs de TUSONGE. Toutes les activités sont suivies d'une évaluation participative en fin de journée, sous forme de dessins, de sketches ou de questionnaires. Plus tard, une session de débriefing est organisée pour évaluer les résultats de la formation interne. C'est l'occasion d'apprendre et de célébrer les réalisations.

Par le passé, le renforcement des capacités se faisait selon le modèle des experts. Le processus n'était pas dirigé par la communauté. Les membres de la communauté avaient beaucoup d'attentes, mais ont souvent été déçus car ils ne pouvaient pas contribuer à la programmation et exprimer leurs besoins. Sans une bonne compréhension des objectifs du projet et de leur rôle, il était difficile de créer un sentiment d'appropriation parmi les participant.e.s au projet.

3 Planification participative

Une approche participative valorise les expériences de l'apprenant grâce aux principes de respect mutuel et d'apprentissage réciproque, en vertu desquels leurs voix font partie intégrante de la mise en œuvre. Par conséquent, la planification des activités est participative lorsque les membres de la communauté et les principaux alliés sont impliqués dans l'identification des problèmes et la définition des objectifs (par rapport aux approches non participatives, où ces derniers sont identifiés par un acteur externe). Dans le cadre d'une planification participative, les principales parties prenantes sont impliquées dans la planification des activités, l'examen du matériel, la budgétisation des activités, la préparation du matériel et la répartition des rôles.

En Tanzanie, cette approche a permis de renforcer les capacités des personnes impliquées dans le processus, en leur donnant la confiance nécessaire pour lutter contre les inégalités de genre et la violence basée sur le genre. Les parties prenantes sont encouragées à s'approprier le processus et leur participation au projet.

Les parties prenantes du projet se sont efforcées d'appliquer une approche tenant compte des traumatismes en garantissant un espace sûr, à l'abri des préjudices, de la discrimination et de la violence sous toutes ses formes. Ils ont également été formés pour apporter leur soutien en appliquant une approche centrée sur les survivants, en soutenant les participant.e.s au projet qui révèlent des expériences traumatisantes.

4 Prise de décision inclusive

Une approche participative garantit que le processus de prise de décision est inclusif, transparent et responsable. Elle permet aux groupes marginalisés de femmes, d'enfants et de personnes handicapées de faire entendre leur voix et de revendiquer leurs droits. Elle garantit le respect de la diversité, où chaque opinion compte et est valorisée.

Lorsque l'approche est non participative, ce sont uniquement les administratrices.teurs ou les gestionnaires d'un projet qui décident qui doit être impliqué et comment les décisions sont prises. Trop souvent, cette approche ne tient pas compte des voix, des perspectives et des expériences des groupes marginalisés.

5 Organisation et mise en œuvre d'actions communautaires

Activités organisées par les membres de la communauté, les OSC et les responsables au travers de réunions locales, d'événements, de campagnes, de forums et de dialogues qui engagent les membres de la communauté et les responsables à partager leurs expériences sur les questions et à construire une compréhension commune des stratégies et des actions pour faire face aux situations. Les actions font appel aux radios communautaires, aux journaux et à la télévision pour une diffusion plus large.

Dans le passé, TUSONGE transmettait directement des histoires aux médias, au nom d'autres personnes. Aujourd'hui, grâce à l'approche participative, elle demande directement aux membres de la communauté de partager leurs propres histoires, en utilisant leur propre voix.

6 Appliquer des approches éducatives holistiques

L'approche participative est renforcée par d'autres approches. L'utilisation de l'approche participative nous a permis d'élargir notre perspective en termes de méthodologies et de techniques inclusives différentes qui ont permis au plus grand nombre de personnes de participer.

D'autres approches, telles que l'approche fondée sur les droits humains, le processus d'appropriation, l'approche d'émancipation des femmes, l'approche visionnaire, l'approche centrée sur les survivant.e.s et l'approche d'intégration des personnes handicapées, contribuent à inclure les groupes marginalisés et à garantir que personne n'est laissé de côté.

7 Suivi et évaluation participatifs

TUSONGE a formé des membres de la communauté en tant qu'équipes communautaires et équipes de suivi et d'évaluation participatifs pour suivre les progrès et documenter les changements et les résultats des programmes. Grâce à un mentorat et à un accompagnement continu avec un soutien technique, l'efficacité et la performance sont renforcées. Cette démarche est menée à bien grâce à un cadre de mesure des performances et à des plans et outils de suivi permettant de suivre les progrès, les défis, les leçons, les domaines d'amélioration et l'adaptation des stratégies.

Dans une approche non participative, c'est un.e responsable de projet ou une personne ressource externe qui assume ce rôle, au lieu d'un processus de suivi et d'évaluation mené par la communauté.

En Tanzanie, lors de la réalisation de l'étude préliminaire du projet Promouvoir l'égalité, les membres de la communauté et les intermédiaires ont été impliqués dans le processus. L'approche participative les a encouragés à s'approprier le processus et a renforcé leurs compétences en matière de suivi et d'évaluation.

Critères de bonnes pratiques

Pertinence

La pratique est appropriée dans la mesure où elle responsabilise les éducatrices.teurs aux droits humains et les communautés en les impliquant directement dans les décisions qui affectent leurs droits. Elle suscite un sentiment d'appropriation parmi les participant.e.s aux initiatives et actions en matière de droits humains. Elle garantit que les différentes voix et perspectives sont entendues et valorisées dans le processus de transformation sociale. En Tanzanie, cela a permis d'augmenter le nombre de femmes qui participent aux structures de prise de décision et occupent des postes de direction au sein du gouvernement local.

L'approche participative valorise la co-construction en reconnaissant et en respectant la dignité et l'égalité de tous les groupes marginalisés, y compris, mais sans s'y limiter, les femmes, les enfants et les personnes handicapées. Elle les encourage à organiser et à mettre en œuvre des actions durables et ayant un impact sur la réalisation des droits humains.

Participation

Cette pratique garantit que les différentes voix et perspectives sont entendues, respectées et valorisées dans le processus de transformation sociale. Elle permet aux membres de la communauté, aux OSC et aux responsables de remettre en question leurs propres croyances, perspectives et relations de pouvoir et de rechercher un terrain d'entente dans les actions et stratégies de collaboration qui influencent les décisions en faveur du changement social.

Efficacité

La pratique permet aux individus et aux communautés de comprendre, de revendiquer et de défendre leurs droits. Cela se traduit par une augmentation des connaissances, des compétences, de la confiance et du sens de l'action des participant.e.s. L'approche les encourage à utiliser ce qui a été appris pour agir et s'attaquer aux problèmes de droits humains dans leurs communautés (par exemple, les inégalités de genre, les déséquilibres de pouvoir, la violence sexuelle). Elle favorise une plus grande responsabilisation en encourageant le dialogue entre les détentrices.teurs de droits et les détentrices.teurs d'obligations. Elle cultive un sentiment d'appropriation, motivant les femmes, les filles et les hommes à continuer à défendre leurs droits au-delà de la durée de projets ou d'initiatives spécifiques.

Adaptabilité

Les approches participatives sont adaptables et peuvent s'étendre au-delà des programmes d'éducation aux droits humains. TUSONGE a intégré l'approche participative dans d'autres programmes visant à assurer des moyens de subsistance durables grâce à l'autonomisation économique et au renforcement du leadership des femmes et des personnes vivant avec le VIH/sida. L'approche a permis d'améliorer les structures organisationnelles et la gestion en promouvant une prise de décision inclusive, impliquant l'ensemble du personnel et le conseil d'administration. L'approche encourage l'analyse des obstacles et des opportunités au sein de l'institution pour s'assurer que chaque personne joue un rôle actif dans le processus de prise de décision.

Innovation

La pratique est innovante car elle crée des solutions participatives et collaboratives pour relever les défis au sein des communautés. Grâce aux conseils de la communauté, une initiative de projet peut prendre une direction inattendue, mais qui a un impact social profond.

TUSONGE a utilisé des plateformes de médias sociaux pour inclure davantage de voix, être plus transparent, impliquer les parties prenantes dans la prise de décision et les encourager à s'approprier leur participation. Les appareils numériques peuvent être un outil de soutien aux femmes, en les aidant à communiquer et à se connecter les unes aux autres. Grâce aux plateformes de médias sociaux, TUSONGE peut entendre et amplifier leurs histoires.



Conclusion

Une approche participative de l'éducation aux droits humains encourage l'engagement et la responsabilité de chaque individu à devenir actrice.teur du changement dans sa société. Elle renforce le respect des valeurs et des principes des droits humains tout en remettant en question les perspectives et les croyances qui nuisent à la réalisation de ces droits humains. Elle nous permet de partager nos visions, nos luttes et nos succès dans la réalisation d'une société juste et équitable.

